

NOVAS D'AÏCI

Le journal trimestriel de notre commune



L'édito du Maire

Le 1er Octobre, notre village de Termes accueille un événement historique, le « comité de bien des forteresses royales capétiennes du Languedoc ». C'est une réunion qui rassemble les 8 forteresses constitutives du bien en série, mais aussi tous les institutions et organismes qui ont à voir avec le bien UNESCO.

Évènement présidé par le Préfet de Région, les Présidentes de Région et de Département, le Président de l'association mission patrimoine mondial (AMPM), un événement qui rassemble une centaine de personnes et qui, au lendemain de l'inscription de notre bien sur la liste du patrimoine mondial est organisé à Termes..

Nous voilà donc dans une autre dimension, celle d'une aventure qui nous met en lien avec le MONDE.

Car l'inscription acquise en ce début d'été nous place sur une liste prestigieuse où nous côtoyons des monuments aussi connus que la muraille de Chine, les pyramides d'Égypte ou, plus proche de nous, le mont St Michel ou les chemins de St Jacques de Compostelle.

Il y a donc, pour nous, une responsabilité, celle d'être à la hauteur de l'enjeu. A la hauteur de cette inscription qui ouvre la voie pour un nouvel avenir pour notre belle commune.

Nous nous y préparons avec votre aide.

Hervé Baro

Crevaisons en série...

On nous a signalé plusieurs crevaisons (en fin de période estivale) de véhicules en différents endroits du village à partir de clous ou de vis (de type vis à placo).

Nombreux sont celles et ceux qui pensent qu'il s'agit d'un acte volontaire réalisé à partir de vis placées verticalement sous un pneu, et qui le crèvent dès lors que le véhicule démarre. Le pneu se dégonfle lentement et le conducteur peut se retrouver dans un grand embarras comme cela a été le cas pour un vacancier qui retournait à son travail.

Si c'est le cas, le conseil municipal condamne bien entendu cet acte de malveillance répété et incompréhensible pour notre village. Et pour éviter que cela ne se reproduise, il appelle tout un chacun à faire preuve de vigilance.

Les événements à venir à Termes cet automne

1^{er} octobre : dans le cadre du Comité de Biens, Visite guidée en déambulation musicale du village et du château (14 à 16h)

24 octobre – à partir de 19h30 : Soirée châtaignes et repas animé organisé par le Génivré

Les Ambassadeurs du ciel (voir p3)

Novas de los d'aïci : Aucune naissance, aucun décès, aucune arrivée ni aucun départ ne nous ont été signalés ce trimestre parmi les résidents de Termes et leurs familles.

Les actualités de la Commune

Employé communal :

Theddy Poncet est embauché à plein temps à compter du 1er octobre.

Jury Villes et Villages fleuris :

pour des raisons indépendantes de notre volonté, le passage du jury est repoussé à 2027. Le niveau 2 fleurs est maintenu jusqu'à la prochaine visite.

PCS : on en est où ?

Le Plan communal de sauvegarde a été entièrement revu et mis à jour par le conseil municipal. La mise en forme finale des documents, et en particulier des cartes, a été confiée à Predict, dont la prestation est prise en charge à 100% par le Département (dans le cadre de l'accompagnement des communes ayant une forteresse royale).

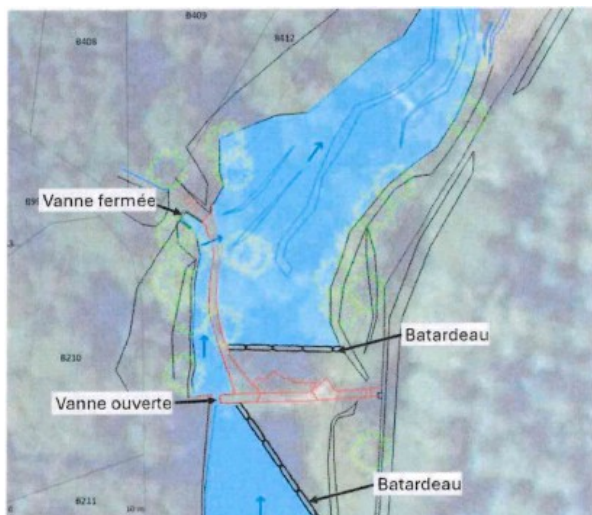
Dès que les documents seront prêts, le Conseil municipal demandera au SDIS d'organiser un exercice avec les personnes engagées dans la cellule de crise, la cellule technique et celle d'hébergement - qui permettra de tester le caractère opérationnel du PCS lui-même.

Après cette étape, nous pourrions envisager d'éditer un document de synthèse voire d'organiser une réunion ou, pourquoi pas ? Un exercice avec tout le village ? (Ce qui n'a a priori, jamais été fait dans le département...).

Nous vous tiendrons évidemment informés.

Kattalin

Travaux d'aménagement du barrage de la Païchère (suite)



Enfin les travaux au barrage commencent !

Lundi 5 octobre, l'entreprise CBTP, expérimentée dans ce genre de chantier, commencera les travaux sur le barrage de la Païchère (voir Novas d'Aïci de déc 2025).

La zone d'intervention sera mise en assec grâce à des batardeaux constitués de matières inertes (blocs, matériaux du site et big bacs selon les besoins), avec un batardeau en amont du barrage et l'autre en aval. L'écoulement de l'eau se fera par la vanne d'alimentation du béal.

Vendredi 2 octobre, une pêche de sauvegarde aura lieu dans la future zone d'intervention, afin d'éviter la mortalité des poissons et des crustacés. Celle-ci sera effectuée par des agents habilités de la Fédération Départementale de Pêche et du PNR.

Si besoin, l'écoulement de l'eau dans le béal pourra être maintenue, sauf au moment de la réfection de la vanne d'entrée. Les travaux devraient durer une quinzaine de jours.

Sylvie

Le succès de l'aire de bivouac !

La fréquentation de l'aire de bivouac a doublé entre 2025 et 2026, avec une prédominance en juillet, août et septembre et avec plus d'une moitié de randonneurs. *(la fréquentation est sans doute un peu supérieure car le comptage a connu quelques interruptions) .*

	mai	juin	juillet	août	sept	TOTAL
2025	17	9	18	40	20	104
2026	19	22	51	82	35	209

Les campeurs sont discrets, arrivent souvent à la tombée de la nuit et repartent tôt le matin mais les contacts avec eux sont toujours sympathiques.

Les commentaires des randonneurs sur le site de l'Hexatrek sont élogieux ...et souvent en anglais !

- « Mieux que la plupart des campings, et avec des lamas pour voisins. Un village charmant où tout le monde était accueillant. » (Jasmin Barca le 5/09/26)

- « Le meilleur endroit de l'hexa au niveau eau, douche, bivouac. Il y a des prises !! C'est un spot bivouac pour randonneurs à côté de la mairie, franchement, c'est vraiment incroyable. Il n'y a pas un seul endroit comme ça dans l'hexa » (Uchi Wae le 29/08/26)

Et quant aux burgers du restaurant, ils sont plébiscités !

« Le burger du chef était absolument incroyable. Bien cuit, bien présenté et à un prix raisonnable. Je le recommande vivement ! » (Morgs 4Mountains le 21/09/26)

« C'est le meilleur burger de tout l'hexatrek. Ne passez pas à côté, village incroyablement accueillant » (Didier Castagnet, le 21/07/26).

Sylvie

Ambassadeurs du ciel

Dans le cadre de la programmation culturelle et artistique des sites patrimoniaux **RE-CONNEXION-S**, le Département de l'Aude prépare un nouveau projet artistique autour des huit **Forteresses royales du Languedoc**. Le

principe : inviter des artistes à travailler avec les territoires et leurs habitants pour créer des œuvres contemporaines inspirées de leur histoire, de leurs paysages et de ceux qui les font vivre.

À Termes, le projet sera mené avec la forteresse d'Aguilar, **un duo de châteaux ayant une histoire commune mais aussi des spécificités fortes**. Un artiste viendra explorer les deux territoires, rencontrer leurs habitants et s'intéresser à ce qui les caractérise : les forteresses, bien sûr, mais aussi les paysages, les chemins, les oiseaux, les savoir-faire et les histoires locales.

Le fil conducteur sera **l'oiseau**, choisi comme « ambassadeur du ciel ». Présent dans les paysages des huit forteresses, il est aussi une figure du mouvement et du passage : il observe, traverse les territoires, les relie et évoque la liberté, le voyage et la transmission. Chaque artiste sera invité à s'emparer de cette figure à sa manière, pour imaginer une création qui puisse prendre une forme inattendue, en lien avec le territoire et les personnes rencontrées.

À l'automne et durant l'hiver, l'artiste retenu viendra donc en résidence à Termes et Aguilar, avec des temps de rencontre et des actions participatives. Une restitution sera organisée dans le village au début de l'été 2027, avant que les huit créations ne se retrouvent à Carcassonne pour un grand rendez-vous commun.

L'artiste qui travaillera sur Termes et Aguilar sera choisi prochainement. Une chose est sûre : il faudra lever les yeux vers le ciel !



Fauve



Une voiture pour tous

Dans ces temps de tensions internationales, le prix des carburants s'envole et ceux qui possèdent une voiture électrique s'en sortent mieux. C'est dans ce contexte tendu que notre projet communal de voiture partagée électrique démarre.

Le principe du projet est que la commune achète un véhicule qui sera mis à disposition d'une association d'utilisateurs de Termes. Cet achat ne pourra se faire que grâce à des subventions d'aide à la mobilité (notamment de fonds Européens) : le conseil municipal vient d'approuver la recherche de subventions dans ce sens.

Nous venons aussi de créer l'association pour gérer cette voiture : nous l'avons nommée Termobile.

Les membres de l'association définiront les règles d'utilisation de la voiture et s'occuperont du véhicule au jour le jour.

Nous envisageons des prix de location accessibles à tous : 6€ pour une demi-journée d'utilisation qui permet un aller-retour à Lézignan. Par comparaison, une voiture thermique sur le même trajet d'environ 80 km dépense entre 10€ et 15€ de carburant.

Nous pensons que les revenus de location du véhicule permettront de couvrir l'ensemble des frais (assurance, recharge, pneus, maintenance) et ainsi pérenniser le projet.

20 habitants sont déjà membres de Termobile. N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt.

Philippe

Il était une fois... à Termes

Voyage en terre inconnue

Leur arrivée à Termes pour la 1ère fois... ou presque !

« Je suis arrivée à Termes au mois d'août 1970 en 2CV avec Joël et mes futurs beaux-parents qui inauguraient une caravane pliante. La route ne m'a paru ni inaccessible ni trop sauvage ; certes j'étais une citadine mais dans mon enfance j'avais connu beaucoup de villages des Hautes Alpes et même de la frontière italienne. J'étais habituée à la campagne en raison de mes origines, mes grands-parents maternels étant maraîchers.

Nous nous sommes donc installés sur le chemin de Coyne Pount en dessous même de la chapelle de St André. J'ai fait la connaissance d'André Meignan (le grand-père de Joël) que l'on appelait « Bon Papa », et de Tata Rose, sa femme, célèbre cuisinière. Je me souviens de l'abbé Astruc, installé dans la maison familiale (il me semble qu'il était là parce qu'il avait quitté le presbytère pour des raisons de fuite d'eau dans la toiture), assis dans un fauteuil Voltaire et nous

« La 1ère fois où je suis venue à Termes, c'est un week-end de mai 1970 avec Bernard et sa mère. Nous n'étions pas encore mariés. J'ai trouvé le voyage très long, surtout à partir de Lézignan et dans cette vallée de l'Orbieu qui vire, tourne, retourne d'un côté et de l'autre. Et donc, surprise, après le croisement de Roquelongue, ma future belle-mère fait arrêter Bernard sur un espace qui existe toujours (il y avait des tas de sable et autres). Et là, elle se fait coquette, met des chaussures à talon haut, remplace son gilet par une jolie veste. Et moi je n'ose rien dire, je me demande chez qui on va, pensant qu'on va chez des gens « bien » pour se faire une beauté avant d'arriver !

Donc on arrive à Termes, j'ai vite compris qu'il était très simple et rustique. L'oncle et la tante * nous ont très bien reçus, mais ce qui m'a surpris dans ce village, c'est que tout le monde se fait la bise. Les parents c'est normal, mais même aux personnes qu'on ne connaît pas on leur fait des bises pour se dire bonjour. Alors que chez moi, de mon côté, c'était réservé à la famille.

Ensuite, on m'a « fait visiter » les cousins du village, donc je suis rentrée dans une première maison qui était celle de la place, je crois que c'était la maison des

Séguy et puis chez une deuxième cousine, la maison

écoutions avec plaisir ses histoires anciennes du château, des Cathares et de la vie du village.

Termes vivait à un rythme tranquille ; j'ai le souvenir des femmes installées l'après-midi entre les platanes en train de tricoter ou d'écosser les haricots secs pour le cassoulet. Les hommes, eux aussi assis sur le banc, regardaient ou jouaient aux boules. Pour les femmes il y avait le « club » d'en haut et le « club » d'en bas ! C'était un village paisible où tout le monde se connaissait et échangeait des nouvelles sur la Promenade. Ce 1er été nous avons participé à de nombreuses fêtes aux alentours dans des villages semblables. C'était la tradition et nouveau pour moi. D'autres étés ont suivi, aussi agréables, et je me suis intégrée à cette vie termenaise. »

Marie Claire

Impressions recueillies par Françoise

plus haut avec le balcon, celle de Julie Guizard (la maison que Benoit Meignan a acheté). On a donc fait la visite de la parenté ! Et là autre surprise de ce village c'est que tout le monde s'appelle par son prénom et comme il y a plusieurs François, Bernard.... Je ne savais jamais de qui il s'agissait surtout que ces prénoms n'étaient jamais associés au nom de famille et éventuellement à la maison. Donc pour arriver à se repérer par la suite ça a été très compliqué. Quand des gens discutaient je ne savais jamais de qui il s'agissait.

Voilà mes surprises. A côté de ça j'ai trouvé que c'était un très joli village.

Le 1er après-midi, avec Bernard et Marie-Noëlle, on est monté visiter le château. J'étais surprise parce qu'il n'y avait que des pans de murs qui sortaient des très hautes herbes, des petits sentiers entre les buplèvres et toute sorte de végétation. Le château n'avait pas du tout l'aspect que l'on connaît aujourd'hui mais le site était magnifique et c'est toujours avec plaisir que je reviens à Termes.

**André et Rose Meignan, soeur d'Elise, la mère de Bernard*

Mireille ,

impressions recueillies par Françoise

parcourant le village

Toujours dans la Carriera dal Sarradel, arrêtons-nous devant la maison Saunière. Originaires d'Albières, (d'une campagne entre Arques et Albières) les premiers Saunière sont arrivés sur Termes au milieu du 19ème siècle, en tant que bergers selon Jean-Luc. Ont-ils un lien de parenté avec le célèbre Abbé Béranger Saunière, curé de Rennes le château, originaire de



Montazels ? Laissons Hélène se pencher sur la question en sachant que les Saunière sont nombreux dans la Haute Vallée de l'Aude.

Pascal, fils d'Antoine, est l'ancêtre des Saunière actuels, rencontre Marie Séguy et l'épouse. Ils consacrent leur vie à une agriculture diversifiée avec des céréales, les légumes du jardin puis ensuite des vignes mais aussi un troupeau. Comme d'autres, ils ont un cochon, des poules, des lapins : un système économique visant à subvenir le plus possible à leurs besoins, comme dans la plupart des familles termenaises. Marie, la tante de Jean-Luc, après une vie bien remplie comme domestique dans des familles bourgeoises de Lagrasse, mène pendant quelques années une soixantaine de brebis et quelques chèvres dans les collines de Termes. Jusque dans les années 70, on pouvait entendre et voir le troupeau traverser le pont précédé par la bergère accompagnée d'1 ou 2 chiens. On n'imaginait sans doute pas à cette époque le bien fondé d'un troupeau et le regret que nous pouvons avoir à l'heure actuelle de leur quasi disparition ! Les Saunière ont été également les derniers à perpétuer la tradition disparue sur le village qui consistait à tuer le cochon. C'était une véritable fête où les voisins, les amis venaient donner un coup de main pour préparer la saucisse, le boudin, les jambons, la ventrèche, et se terminait par un repas où figurait en bonne place le « fréginat », dans la salle à manger familiale, pavée de magnifiques carreaux de ciment, ouverte pour l'occasion.

Chez les Saunière, on avait encore au 20ème siècle

plusieurs générations sous le même toit : les grands parents de Jean-Luc, Pascal, son épouse Eugénie et Marie la sœur de celle-ci, Paul leur fils et Lucile sa femme ainsi que Jean-Luc le dernier garçon de la lignée. La tante Françoise, venue de Bouisse, dont était originaire Lucile, renforce la famille une bonne partie de l'année.

Ils tirent l'essentiel de leur revenu de la vigne, avec une superficie maximum de 10 ha (environ 7ha en biens propres et le reste en fermage) avec une récolte record dans les années 80 s'élevant à 1050 hl. Cette année-là Paul a dû faire appel à la largesse des Termenais pour héberger dans la plupart des cuves du village l'excédent de raisins. Pendant longtemps Paul et Jean-Luc ont pressé leur raisin et commercialisé leur vin eux-mêmes et puis est venu le temps de l'adhésion à une cave coopérative, celle de Talairan. Finis le cliquetis du pressoir, l'odeur caractéristique du raisin en fermentation, les comportes, le transfert des raisins à l'aide de « manches ». Mais l'effervescence reste longtemps identique avec l'arrivée des vendangeurs espagnols puis les aînés disparaissent et Jean-Luc prend sa retraite. Il

s'apprête à nouveau à arracher pour ne conserver qu'1ha10. Sa fille Hélène est revenue s'installer



à Termes avec son compagnon Theddy et apporte un regain de jeunesse au village.

Françoise